

Babin, Jean. *Les Lieux-dits de la Commune de Boureuilles (Meuse). Étude de caractérisation toponymique*. Paris, Klincksieck, 1951. 208 pages. Tableaux, photographie hors-texte.

Jean Poirier

Volume 10, numéro 20, 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020644ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020644ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Poirier, J. (1966). Compte rendu de [Babin, Jean. *Les Lieux-dits de la Commune de Boureuilles (Meuse). Étude de caractérisation toponymique*. Paris, Klincksieck, 1951. 208 pages. Tableaux, photographie hors-texte.] *Cahiers de géographie du Québec*, 10(20), 347–349. <https://doi.org/10.7202/020644ar>

les Cartes générales ou locales, les Publications scientifiques, Administrations et Publications touristiques, etc.

Pour procéder à la chasse aux formes locales, comme aimait à le répéter Ernest Muret, l'auteur montre la nécessité d'effectuer des enquêtes toponymiques sur place. « L'enquête orale a pour premier objet de permettre au topographe de compléter les ressources toponymiques qu'il a recueillies au cours de son enquête documentaire. Mais elle vise plus loin. Elle le met à même de vérifier si les dénominations, telles qu'il les tient des documents consultés, s'appliquent bien aux endroits voulus, de rechercher les éléments locaux (situation, valeur dialectale, signification ...) de nature à en préciser l'étymologie, d'en discuter et d'en arrêter l'écriture ».

L'auteur indique également quelques conseils précieux dans le but d'aider les topographes, lors de leur rencontre avec les interrogés et il insiste sur les trois principales questions qu'il faut poser aux informateurs soit l'identité du lieu, le sens des noms et leur orthographe.

Les toponymes obtenus des sources écrites et orales sont portés dans un cahier confectionné à cette fin et qui s'intitule *État justificatif des Noms*. Les renseignements y sont disposés sur dix colonnes appropriées à cette fin. Les topographes doivent y inscrire en particulier : les noms d'après les documents cadastraux (colonne deux), les noms d'après les habitants, les guides (colonne cinq). Chaque nom relevé par les enquêteurs fait en outre l'objet d'observations ou de décisions de la Commission de toponymie ; ces remarques sont traduites dans la colonne dix.

La transcription des noms de lieux fait également l'objet d'un chapitre élaboré. En ce qui concerne les toponymes, il faut tenir compte des règles établies pour la langue classique, au même titre que d'autres mots. L'emploi de l'article défini, de la préposition et les règles d'accords sont les points principaux examinés par l'auteur. Dans la transcription d'un nom, il faut considérer non seulement la valeur phonétique (son) mais également la valeur étymologique (sens). « Quand la science nous demande de leur redonner des graphies correctes, elle entend des formes telles que le sens évanoui réapparaisse, au moins pour les usagers cultivés, et que les habitants, qui en ont conservé la valeur orale plus ou moins intacte, la reconnaissent à la prononciation ».

Que faut-il penser de ce cours de toponymie ? Même si l'auteur a ajouté par la suite certains éléments qu'il n'avait pas jugé nécessaire d'indiquer dans son ouvrage comme la notation phonétique, par exemple, et que les topographes de l'Institut géographique national doivent maintenant connaître afin de pouvoir transcrire correctement les noms relevés sur le terrain, il reste que cette étude a depuis longtemps atteint son but. S'autorisant de cette méthodologie, les enquêteurs de la Commission de toponymie recueillent annuellement de vingt à quarante mille noms qu'ils vérifient sur place. Ils en fixent même l'orthographe dans la plupart des cas. Ces observations sont alors ratifiées par la Commission de toponymie à l'exception des toponymes obscurs, qui doivent être soumis à des experts afin d'en trouver l'étymologie et d'en arrêter une orthographe conforme à la phonétique locale.

Jean POIRIER

BABIN, Jean. **Les Lieux-dits de la Commune de Boureuilles (Meuse). Étude de caractérisation toponymique.** Paris, Klincksieck, 1951. 208 pages. Tableaux, photographie en hors-texte.

Cette bonne monographie de toponymie communale a fait l'objet d'une thèse complémentaire qui fut défendue à la Sorbonne, le 23 janvier 1950. Il s'agit plus précisément d'une étude de caractérisation toponymique de la commune de Boureuilles qui est située à la limite des provinces de Lorraine et de Champagne.

La méthode de travail suivie par l'auteur est particulièrement efficace. Aussi nous l'exposerons brièvement. En premier lieu, inventaire des registres cadastraux où les noms furent systématiquement portés sur fiches. Puis enquête sur place. Enfin, dépouillement des archives.

L'utilisation de la méthode comparative fut en bien des cas une aide précieuse. Isolé, un nom de lieu est difficilement expliqué dans sa forme, mais s'il est rapproché d'autres noms, il devient « la source d'une foule de remarques dans des domaines très différents ». Cela est particulièrement vrai en géographie : les détails du terrain se manifestent à travers les dénomi-

nations. « Les toponymes Vauzel ou Vauxel¹ sont fréquents dans certaines régions où ils s'appliquent à une forme du terrain bien définie » (pages 21-22). L'auteur, en outre, est bien souvent allé inspecter le terrain lui-même « pour solliciter du sol une explication que la tradition orale ou écrite ne (lui) avait pas livrée » (page 24). Et ce qui est à notre avis important, c'est qu'il a lu devant les informateurs la liste des toponymes fournis par le cadastre. Cette méthode a permis à l'auteur de découvrir des formes anciennes ou des toponymes mal transcrits.

La cueillette des toponymes a été abondante. L'enquête à Boureuilles, la tradition orale, les plans cadastraux et les recherches dans les différentes collections (en particulier celle du Musée de Chantilly) lui ont permis de recueillir 462 noms de lieux-dits qui désignent ou ont désigné des parcelles de terres cultivées ou non d'une part, des cantons forestiers de l'autre. Chaque toponyme est par la suite examiné dans le détail où les formes anciennes sont indiquées ; de plus, l'auteur a essayé de préciser, autant que cela fut possible, le sens de chaque nom de lieu-dit.

Sous le titre « L'évolution des toponymes », l'auteur énumère d'abord diverses constatations qui se dégagent de l'étude de ces lieux-dits. Les principales peuvent se résumer ainsi : 1° Toute parcelle de terre mise en culture reçoit aussitôt un nom qui permet de la distinguer des terres voisines. 2° Les lieux-dits de la commune de Boureuilles appartiennent à six catégories qui sont : a) Les noms d'hommes ; b) Les noms d'animaux ; c) Les noms de plantes ; d) Les noms évoquant le relief, la nature ou la couleur du sol ; e) Les noms rappelant des souvenirs historiques ; f) Les noms de voies de communications. 3° Chacune de ces catégories de toponymes n'est pas répartie en un nombre égal d'unités : l'auteur a démontré que 35% sont des noms d'hommes, 18% des noms de plantes, 12% des noms de relief, etc. 4° Dans la commune de Boureuilles, l'on n'utilise et l'on n'a utilisé que les couleurs rouges et blanches pour caractériser les noms de lieux-dits ; « par contre, le paysan sait mieux apercevoir les formes : les adjectifs *rond*, *grand* et *petit* sont en effet d'un emploi extrêmement courant » (page 152). 5° Le nombre des lieux-dits croît et décroît avec l'importance de la population et il est en même temps fonction des conditions de vie. 6° Ce qui caractérise tous les toponymes, c'est la simplicité du vocabulaire qui entre dans la composition des noms parce qu'ils sont, pour la plus grande majorité, d'origine populaire.

L'auteur analyse les causes qui font qu'un toponyme se maintient ou qu'il disparaît. Dans le maintien d'un nom, il s'agit bien souvent d'une utilisation collective (le nom de la commune elle-même, par exemple), une voie très fréquentée (la Haute-Chevauchée est en usage depuis huit siècles). Le nom d'un champ peut être sauvé par le caractère sacré qui y était attaché (le champ Saint-Maurice devait être le lieu où se dressait une chapelle consacrée à ce saint). La forme écrite enfin a sauvé la forme orale ; des toponymes forestiers datant de 1612 et de 1680, en particulier, s'appliquent à de très vastes cantons forestiers. « Ils étaient par là même d'un emploi forcément étendu et plus courant ; de plus ils figuraient comme ils figurent encore sur les plans et cartes de géographie » (page 155).

La disparition des lieux-dits de Boureuilles ont pour causes principales les changements dans les conditions de vie. La forêt, au XVIII^e siècle, était une mine de ressources multiples : ramassage des glands, des feuilles mortes, récolte des fraïnes, nombreuses chasses à courre, les battues, etc. La forêt tenait une place importante qu'elle n'aura plus par la suite. Ce serait la cause principale de l'extinction des toponymes forestiers. D'autre part, des terroirs ont cessé d'être exploités et ils n'ont plus eu besoin de désignation. En outre, d'autres ont été absorbés par suite du regroupement des terres, et c'est ce qui a fait disparaître 45 noms de terroirs. Mais de tous les toponymes disparus, ce sont ceux « dont les noms rappelaient d'anciennes coutumes, d'anciens usages qui représentent la plus forte proportion » (page 160). L'auteur invoque comme causes de telles disparitions des raisons locales dont l'achat de terres, leur échange, le remembrement, etc.

L'auteur montre également qu'une étude des lieux-dits d'une commune est une source d'informations utiles pour l'historien (histoire régionale et surtout locale), le folkloriste (un tel catalogue de noms de lieux-dits présente à peu près uniquement des mots du vocabulaire du peuple) et le linguiste (au triple point de vue phonétique, morphologique et syntaxique).

¹ Les formes Vauzel et Vauxel ont le sens de « petit vallon ».

Bien que le rôle de la géographie, dans cette monographie toponymique, n'ait pas été suffisamment dégagé, ce qu'il faut regretter, il reste que l'auteur aborde la plupart des autres points importants et qu'il les traite consciencieusement.

Jean POIRIER

PÉGORIER, André. **Glossaire des termes dialectaux permettant de trouver le sens d'un grand nombre de toponymes de la Nouvelle Carte de France.** Ministère des travaux publics et des transports, Institut géographique national. Commission de toponymie. Paris, 1963, Imprimerie de l'Institut géographique national. 440 pages, cartes en hors-texte.

La Commission de toponymie de l'Institut géographique national recueille, chaque année, quelque 40,000 toponymes au cours d'enquêtes sur place. Les topographes qui effectuent ces relevés sur le terrain rencontrent assez souvent des termes locaux qui en bien des cas n'ont plus de sens dans le français moderne. Il s'agit pour la plupart d'entre eux de termes en usage dans plusieurs régions françaises bien déterminées, et qui se sont perpétués seulement par la tradition orale. Ils représentent les derniers témoins de dialectes et de patois parlés dans différentes régions françaises.

Les recueillir et les porter sur les cartes topographiques, avec une graphie conforme à leur étymologie et à la phonétique locale, sont les deux tâches principales qui incombent à la Commission de toponymie.

Comme les topographes ne peuvent malheureusement pas connaître tous les anciens patois ou dialectes qui ont fleuri un peu partout en France, la Commission a cru qu'il serait utile et même nécessaire de réunir dans un seul ouvrage les principaux termes toponymiques dialectaux et patoisants encore en usage surtout chez les paysans. Ce travail, commencé en 1950, a été suivi par la rédaction du présent ouvrage en 1961. Celui-ci devait être terminé deux ans plus tard.

Notons tout d'abord que les termes qui sont mentionnés dans ce Glossaire n'ont pas été relevés par les opérateurs de la Commission eux-mêmes. Ils ont été extraits d'ouvrages de quelque quatre-vingt-quinze auteurs qui ont procédé à des enquêtes sur place et à des dépouillements d'archives dans diverses régions limitées ; mentionnons en particulier, des Dictionnaires des patois, Lexiques de l'Ancien français, Atlas linguistiques et ethnographiques, Glossaires des noms topographiques, Monographies topographiques, etc.

La prononciation locale est donnée entre parenthèses « grâce à un système de notation phonétique simple » mis au point par l'auteur et expliqué dans l'avant-propos de cet ouvrage. Chaque terme est suivi de sa ou ses significations selon les cas, de sa localisation, de ses variantes si elles existent et de sa notation phonétique. Voici un exemple qui montrera la méthodologie suivie par l'auteur. Ardille sf : argile ; var. : *arzille* — Vendômois, Blésois, Anjou, Centre de la France (ardilè).

On peut saluer avec satisfaction la publication d'un ouvrage comme celui-ci et cela d'autant plus qu'il réunit en un seul volume dix-neuf-mille termes géographiques. En plus de faciliter le travail des topographes de la Commission de toponymie en leur donnant des graphies conformes et le sens précis de chaque mot, ce Glossaire de termes dialectaux et patoisants peut être également utile aux chercheurs de plusieurs autres disciplines dont en particulier les linguistes, historiens, archéologues, botanistes, etc.

Les toponymistes canadiens auront également intérêt à consulter ce Glossaire car une foule de termes toujours en usage au Québec, en particulier, y sont expliqués, tels que Grave, Haha, Morne, Mitan, Passe-Pierre, Trou, Coulée, Abatis, Désert, Gadelle, Pendant, Arachis, Dam, etc.

Il faut espérer que le Québec suive l'exemple de la France en ce domaine et qu'un ouvrage analogue voie le jour au Canada français dans un avenir rapproché car le toponymiste et le linguiste en particulier y trouveraient une foule de renseignements indispensables dans leur discipline respective.

Jean POIRIER